Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DROITS DE L'ENFANCE EN VEDETTE

Concert, concours et colloque autour des droits de l'enfance

Entre le 14 et le 20 novembre se déroulent trois manifestations sur le thème des droits de l'enfance pour deux d'entre elles, et sur les soins pour les familles maltraitantes pour la troisième. Il s'agit d'un colloque intitulé : " Quels soins pour les familles maltraitantes " le 14, du vernissage d'une exposition le 19, et d'un concert, qui se déroulera le jeudi 20. Ces trois manifestations sont placées sous l'égide de Georges Glatz, délégué cantonal à la prévention des mauvais traitements.

Le Colloque " quels soins pour les familles maltraitantes ? - pertinence d'une aide sous contrainte " se déroulera de 8h15 à 17h30 à l'aula du Palais de Rumine, à Lausanne destiné avant tout aux professionnels, il fera le point sur une démarche qui vise à " guérir plutôt que punir ", et qui tend à se développer dans les cas de maltraitance intra-familiale. Les participants pourront notamment suivre l'exposé de Anne Lezer, Vice Procureur de la République du tribunal de grande instance de Marseille, qui évoquera l'expérience, encore inconnue en Suisse, des stages parentaux.

L'exposition ouverte le 19 novembre durera jusqu'au 4 décembre au bâtiment administratif de la Pontaise, à Lausanne. Il s'agit de l'exposition de dessins, peintures et photos créés dans le cadre d'un concours ouvert à tous les enfants du canton, sur le thème "Ta vision des droits et devoirs de l'enfant". Ce concours, lancé en juillet 2003, a reçu près de 900 contributions d'artistes en herbe âgés de six à seize ans, qui ont été réparties en trois catégories. Le vernissage de cette exposition se déroulera le mercredi 19 novembre, dès 16h30, occasion pour les lauréats d'être récompensés. L'exposition pourra être visitée du lundi au vendredi de 8h à 19h, et samedi de 10h à 17h.

Le concert prendra quant à lui place le jeudi 20 novembre, non seulement journée

anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'enfant, mais également de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Convention relative aux droits de l'enfant. Placé sous le signe de "chantons les droits de l'enfant" ce concert, pour lequel les artistes ont conçus des chansons originales, se déroulera au théâtre Métropole, à Lausanne, à 20h. Seront notamment présent des artistes tels que Pascal Auberson, Jacky Lagger, Michel Bühler, Sarclo, et encore les enfants de la fondation Phil Collins avec le groupe Little Dream. Animé par l'acteur Jean-Luc Bideau, le spectacle sera inauguré par Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la formation et de la jeunesse. Les billets sont disponibles auprès de ticketcorner, tél. 0848 800 800, ou sur www.ticketcorner.ch, au prix de 30 francs pour les adultes, et de 15 francs pour les enfants.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 novembre 2003

Georges Glatz, DFJ, délégué cantonal à la prévention des mauvais traitements envers les enfants, tél. 021 316 53 36, mobile 079 63 63 63